

# Synthèse régionale de l'offre commerciale existante et en projet en Île-de-France

## État à la fin du premier semestre 2006

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France (IAURIF)  
15, rue Falguière – 75740 PARIS Cedex 15  
Tél : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 76 – <http://www.iaurif.org>

Directeur général : François Dugény  
Directrice du Département Economie et Développement Local : Anne-Marie Roméra

Coordination et conception : Carole Delaporte (DEDL)  
SIG et cartographie : Pascale Guery (DEDL)  
Avec la collaboration de Laurence Nollorgues (DUAT)

Composition du groupe de travail :

- La DRCA Ile-de-France, RGF - Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat d'Ile-de-France
- La DREIF, Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France
- La CMA IDF, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France
- La CRCI, Chambre Régionale de commerce et d'Industrie Paris - Ile-de-France
- La CCIP, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- La CCI 77, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne
- La CCIV, Chambre de Commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines
- La CCIE, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
- L'APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme



<b>Les objectifs poursuivis.....</b>	<b>4</b>
<b>La méthode retenue .....</b>	<b>4</b>
<b>Les membres du groupe de travail .....</b>	<b>4</b>
<b>Le rendu .....</b>	<b>5</b>
<b>Légende de la carte de synthèse.....</b>	<b>5</b>
<b>La carte de synthèse.....</b>	<b>7</b>
L'offre commerciale existante .....	7
Les dynamiques.....	8
Equipement commercial en projet.....	9
<b>Les cartes thématiques .....</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>12</b>
Annexe 1 : Les membres du groupe de travail .....	12
Annexe 2 : Listes des données cartographiées .....	13
Annexe 3 : Travail préparatoire à l'élaboration de la légende .....	22

## **Les objectifs poursuivis**

Les travaux menés dans le cadre de l'observatoire de l'équipement commercial d'Ile-de-France (OECIF) ont permis de produire un certain nombre de travaux<sup>1</sup> et de lancer une dynamique partenariale entre les acteurs institutionnels intervenant sur le commerce. Afin d'alimenter les réflexions sur le thème du commerce dans le SDRIF<sup>2</sup> et s'appuyant sur la dynamique créée dans le cadre des groupes de travail de l'OECIF, l'IAURIF a proposé de poursuivre les travaux sur la cartographie de l'offre avec l'objectif de produire, sous une forme schématique, une synthèse de l'offre commerciale actuelle et en projet pouvant servir de base à une réflexion sur les enjeux liés à l'organisation spatiale de l'offre pour le SDRIF.

La cartographie devait s'attacher à :

- identifier les pôles commerciaux de niveaux supra-régional, régional ou intercommunal
- prendre en compte les différentes formes de polarités commerciales, traditionnelles ou plus récentes, leur morphologie - centre-ville, zones ou lotissements commerciaux, centres commerciaux
- mettre en évidence les dominantes de l'offre commerciale – spécialisée, généralistes, de loisirs...
- faire figurer les dynamiques récentes (depuis 1990) et futures (projets engagés ou envisagés)

Ce travail s'inscrit dans le programme d'études 2006 de l'IAURIF.

## **La méthode retenue**

La carte a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail piloté par l'IAURIF, spécialement constitué à cet effet, composé du « noyau dur » des groupes Demande et Prospective de l'OECIF. D'autres partenaires y ont été associés : la CCI de Seine et Marne et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France.

Le groupe de travail s'est réuni quatre fois entre mars et juin 2006.

Les deux premières séances ont permis d'identifier les sources d'informations disponibles et homogènes sur l'ensemble du territoire régional et d'arrêter les postes de légende de la cartographie, ceci à partir d'un travail préparatoire, illustré d'exemples divers de cartographies issues des schémas départementaux d'équipement commercial, de travaux cartographiques d'agglomération de province et de l'IAURIF (cf. annexe 3).

Les deux séances suivantes ont permis de caler l'inventaire des projets et d'arrêter les choix cartographiques.

Le groupe a souhaité rendre compte de la diversité et de la densité du paysage commercial de l'IDF. Seuls les équipements et zones de concentration commerciale dont le rayonnement dépasse l'échelle communale ont été représentés.

A défaut d'informations précises sur la zone de chalandise de chaque équipement ou zone, d'autres critères quantitatifs ou cartographiques ont été retenus pour sélectionner et hiérarchiser les pôles commerciaux : longueur des linéaires ou nombre de commerces pour les centres, surface de vente. Le résultat a été ensuite validé par les membres du groupe de travail.

Cette cartographie est le fruit d'un travail collectif pour lequel l'IAURIF a assuré la coordination et la conception. La rédaction des textes du document et sa mise en forme ont été réalisés par l'IAURIF.

## **Les membres du groupe de travail**

L'APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme,

La CCI de l'Essonne, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne,

La CCIP, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris,

La CCI de Versailles Val d'Oise – Yvelines, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles,

---

<sup>1</sup> On citera notamment : Territoires et implantations commerciales en Ile-de-France – Consolidation cartographique et statistique de l'offre commerciale – Etude de la CCIP pour le compte de la DRCA dans le cadre des travaux de l'OECIF – Mai 2005

<sup>2</sup> SDRIF : Schéma Directeur de la Région Île-de-France

La CRCI, la Chambre Régionale de commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France,  
 La CCI de Seine-et-Marne, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,  
 La CRMA IDF, Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat,  
 La DRCA Ile-de-France, Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat d'Ile-de-France,  
 La DREIF, Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France,  
 L'IAURIF, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France.  
 Cf. annexe 1

## Le rendu

Le résultat des travaux est un dossier cartographique commenté. Il comporte une carte de synthèse et cinq cartes thématiques.

## Légende de la carte de synthèse

<b>Concentration commerciale</b>		
<b>Dominante commerces petits / moyens et services (accès/déplacement piéton)</b>		
	Implantation zonale/linéaire Très dense à Paris	Report simplifié à partir de la carte « Axes et pôles commerciaux parisiens » du SDC de Paris approuvé en juillet 2004 (cf. carte thématique 1)
	Implantation zonale/linéaire Dense en petite couronne	Report simplifié à partir des cartes départementales localisant les commerces et services de proximité figurant dans « Etude territorialisée sur le commerce et les actions à mettre en œuvre pour la transmission des commerces, phase 1 » réalisée par la CCIP (source : inventaire 2002 Territem) dans le cadre d'une convention CRIF-CCIP
	Centre-ville commerçant de grande couronne	Repérage des communes ayant un nombre élevé de commerces de moins de 300 m <sup>2</sup> à partir de la carte « Les commerces de proximité en IDF – Les commerces de moins de 300 m <sup>2</sup> » extraite de l'étude « Territoires et implantations commerciales en IDF » de la CCIP pour l'OECIF. (cf. carte thématique 3)
	Grand magasin parisien	Magasin de détail de très grande taille à rayons multiples avec ou sans rayons alimentaires hors centre commercial implanté à Paris
<b>Dominante grands commerces (accès/déplacement automobile)</b>		
	Lotissement / linéaire	Regroupement de moyennes et grandes surfaces commerciales, alimentaires et/ou spécialisées, sous deux formes, des lotissements (zones d'activités à vocation commerciale, ou des linéaires le long de grandes infrastructures routières). Identification et localisation à dire d'experts.
<b>Typologie des équipements commerciaux</b>		
 	Centre commercial régional avec hypermarché	Centres commerciaux de plus de 80 000 m <sup>2</sup> de surface commerciale et principaux centres commerciaux de villes nouvelles (liste en annexe 2)
	Pôle commercial interdépartemental	Centres commerciaux comprenant un hypermarché dont la surface commerciale est comprise entre 40 000 et 68 000 m <sup>2</sup> et hypermarchés non intégrés à un centre commercial dont la SDV est supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> (liste en annexe 2)
	Pôle commercial intercommunal	Centres commerciaux comprenant un hypermarché dont la surface commerciale est comprise entre 20 000 et 40 000 m <sup>2</sup> et hypermarchés non intégrés à un centre commercial dont la SDV est comprise entre 6 000 et 10 000 m <sup>2</sup> (liste en annexe 2)

	Pôle commercial spécialisé	Centres commerciaux spécialisés (liste en annexe 2) et grandes surfaces spécialisées de plus de 6000 m <sup>2</sup> de SDV non implantées dans une concentration commerciale à dominante grands commerces
<b>Dynamiques</b>		
	Equipements ouverts depuis 2000	Equipements commerciaux (centres commerciaux, hypermarchés ou magasins spécialisés) ouverts depuis 2000
	Zone de commerces "active" de niveau 1	Commune ou groupe de communes contiguës ayant cumulé plus de 40 000 m <sup>2</sup> de surfaces autorisées en CDEC entre 1998 et 2005 (les autorisations d'exploitation correspondant à des centres commerciaux ouverts depuis 2000 ou en projet figurent comme tels sur la carte) (liste en annexe 2)
	Zone de commerces "active" de niveau 2	Commune ou groupe de communes contiguës ayant cumulé entre 20 000 et 40 000 m <sup>2</sup> de surfaces autorisées entre 1998 et 2005 (les autorisations d'exploitation correspondant à des centres commerciaux ouverts depuis 2000 ou en projet figurent comme tels sur la carte) (liste en annexe 2)
<b>Équipement commercial en projet</b>		Inventaire des projets d'équipement commerciaux établi par le groupe de travail à partir de différentes sources. Il s'agit de projet de créations ou d'extension d'équipement existant portant sur une surface d'au moins 10 000 m <sup>2</sup> (de surface de vente en principe) ayant ou pas l'autorisation d'exploitation commerciale. Echéancier de réalisation très variable : entre 1 et 10 ans. Certains peuvent ne jamais aboutir.
<b>Typologie</b>		
	Création de CC	
	Opération commerciale de gare	
	Parc d'activités commerciales	
	Autre	Ce poste correspond à des projets dont le contenu commercial n'est pas encore définitivement arrêté
	Extension / restructuration de CC	Ne sont représentées que les extensions égales ou supérieures à 10 000 m <sup>2</sup>
<b>Surface (en m<sup>2</sup>)</b>		
	50 000 - 80 000 25 000 - 50 000 < 25 000	
<b>État d'avancement</b>		
	Autorisé	Projet autorisé en CDEC
	Envisagé	Projet dont le contenu n'est pas encore clairement arrêté, sur lequel la CDEC n'a pas encore statué

<b>Morphologie urbaine</b>		Zonage simplifié du découpage morphologique de l'IDF établi par l'IAURIF sur la base du recensement de la population 1999 et du MOS 2003. Les secteurs morphologiques (8 à l'origine) sont définis selon des critères croisant la notion d'agglomération, l'importance des surfaces urbanisées et l'accessibilité à Paris.
	Zone dense (Paris + banlieue)	- Paris - Communes en continuité avec Paris dont 85% ou plus de la superficie est occupée par les activités et l'habitat et 95% ou plus de la commune est urbanisée (y compris jardins) - Communes en continuité avec la banlieue intérieure dont au moins 65% de leur superficie est urbanisée
	Espace construit (hors zone dense)	
	Pôle de seconde couronne	

## La carte de synthèse

### L'offre commerciale existante

Ont été représentés :

- **les concentrations commerciales** (traditionnelles et plus récentes)
  - de commerces et de services plutôt en centre-ville et sur des formats de magasins généralement de petite taille, à Paris, en petite couronne et en grande couronne,
  - les grands magasins parisiens,
  - de grands commerces sous forme de linéaires le long d'infrastructures routières ou regroupées dans des zones commerciales,
- **les équipements commerciaux** d'une surface de vente significative classés selon une typologie en 5 postes

En ce qui concerne les concentrations commerciales « traditionnelles », Paris pèse d'un poids exceptionnel en IDF puisqu'il réunit 40% des unités et des surfaces de petits commerces (l'inventaire 2003 des commerces de plus de 300 m<sup>2</sup> a dénombré plus de 42 000 commerces de détail à Paris<sup>3</sup>) et 72% des surfaces de grands magasins d'IDF. Le PLU récemment adopté, a identifié 230 km de d'axes commerciaux faisant l'objet d'une protection particulière. Sur la carte, seuls les grands axes parisiens ont été indiqués (cf. carte thématique 1) ainsi que les principaux grands magasins.

En petite couronne, les concentrations les plus significatives sont localisées dans les communes contiguës de la capitale, la partie nord de la boucle des Hauts-de-Seine et la boucle de la Marne. Plus on s'éloigne de Paris moins elles sont nombreuses. (Cf. carte thématique 2)

En grande couronne, on ne dispose pas d'informations précises pour mesurer de manière homogène le tissu commercial des centres-villes. A partir des sources disponibles, 9 villes ont été identifiées comme pôles de commerces et de services structurants, ayant un rayonnement important sur leur environnement.. (Cf. carte thématique 3)

Les grandes surfaces (> 300 m<sup>2</sup> de surface de vente) sont implantées dans les centres commerciaux ou dans les zones commerciales et, dans une moindre mesure, dans les centre-villes et les quartiers. Elles totalisaient 7

<sup>3</sup> Banque de données sur le commerce parisien – Résultats du recensement 2005 – APUR, Mairie de Paris CCIP délégation de Paris – Octobre 2005

millions de m<sup>2</sup> en 2003 (1/3 dans l'alimentaire et 2/3 dans le non alimentaire)<sup>4</sup>. Implantées pour près de la moitié des surfaces (57%) en seconde couronne, c'est la Seine et Marne qui détient les densités les plus élevées.

Dépassant parfois la surface de vente des plus grands centres commerciaux régionaux, les concentrations de grands commerces se sont fortement développées. Relativement moins nombreuses en zone dense (Carrefour Pompadour, RN3 à Bondy / les Pavillons-sous-Bois ...), elles sont très importantes en périphérie de l'agglomération, le long des principales grandes infrastructures routières (N1, D14, N13, N10, N20, N7, N6, N4) sous la forme de zone d'activités à vocation commerciale (Plaisir, Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge, Villebon 2, la Croix Blanche à Ste-Geneviève des Bois et Fleury-Mérogis) ou moins spécialisée autour de quelques villes-pôles de la seconde couronne.

L'IDF compte 13 équipements classés dans la catégorie centre commercial régional (cf. liste en annexe 2), 8 sont des centres relativement anciens réalisés pour la plupart dans les années 70 qui forment un anneau autour de Paris, en petite couronne ou en limite de celle-ci. Les autres sont implantés en villes nouvelles. Bien que d'une taille inférieure aux premiers, ils génèrent eux aussi une chalandise importante. Font également partie de cette catégorie, les centres de première génération des villes nouvelles (Trois Fontaines à Cergy, Evry 2, puis Espace St-Quentin) et enfin les deux plus récents, à Serris (MLV) et Lieusaint (Sénart) réalisés tous deux après 2000 (les Arcades, de plus petite taille, est classé parmi les pôles commerciaux interdépartementaux).

Tous sauf deux (Parly 2 et Le Forum des Halles) sont dotés d'un vaste hypermarché.

Les plus anciens font ou ont fait l'objet d'une requalification généralement accompagnée d'une extension de leur surface commerciale (indiquée sur la carte lorsque celle-ci est égale ou supérieure à 10 000 m<sup>2</sup> de SDV).

Les deux catégories suivantes nommées pôle commercial interdépartemental ou intercommunal sont des équipements entraînés par un hypermarché, dotés ou pas d'une galerie marchande conséquente. Ils sont nettement plus nombreux dans une large moitié est de l'IDF, en particulier en Seine-St-Denis.

Les pôles commerciaux spécialisés correspondent d'une part aux centres commerciaux (10 au total) (cf. liste en annexe 2) dont l'offre est orientée vers du non alimentaire – l'équipement de la personne comme Usines Center, l'équipement de la maison comme Art de Vivre ou Domus, les loisirs comme Bercy Village. Ils disposent d'une surface GLA<sup>5</sup> supérieure à 20000 m<sup>2</sup>.

Figurent également dans cette catégorie, les grandes surfaces spécialisées non alimentaires implantées en dehors d'une zone de concentration commerciale.

## Les dynamiques

Deux postes de légende dans cette rubrique : les équipements ouverts depuis 2000 et les zones « actives ».

Parmi les opérations commerciales récentes les plus significatives, on mentionnera l'ouverture de 2 centres commerciaux régionaux, Carré Sénart (Lieusaint, 77) et Val d'Europe (Marne-la-Vallée- Serris, 77), un pôle commercial interdépartemental, Bay 2 (Collégien, 77), un pôle commercial intercommunal, Côté Seine (Argenteuil, 95) et deux pôles commerciaux spécialisés (SQY ouest (St-Quentin-en-Yvelines, 78) et Domus (Rosny, 93). Les ouvertures de surfaces spécialisées ont été nombreuses, les plus emblématiques étant celles des Ikea à Villiers-sur-Marne (94) et Franconville (95).

L'IAURIF suit depuis 1998 les autorisations d'exploitation commerciale en IDF délivrées par les CDEC. Cela permet d'identifier les territoires attractifs du point de vue des implantations commerciales. (Cf. carte thématique 4)

Entre 1998 et 2005, 278 dossiers ont été traités en moyenne par an en IDF. Cela représente plus de 3 500 000 m<sup>2</sup> au total et 357 000 m<sup>2</sup> en moyenne autorisés par an (soit 5 % du parc des 300 m<sup>2</sup> et plus).

Pour identifier « les zones actives », un cumul à la commune des surfaces autorisées sur la période de référence a été effectué. Des regroupements communaux ont été réalisés pour les zones commerciales à cheval sur plusieurs communes (c'est le cas notamment des concentrations commerciales linéaires). Une zone a été considérée comme active lorsque les surfaces de vente autorisées sur la période sont supérieures à 20 000 m<sup>2</sup>. Pour éviter les doublons, les communes ou regroupements de communes sur lesquels est implanté

---

<sup>4</sup> Cf . note 1

<sup>5</sup> GLA : Gross Leasing Aréa ou surface commerciale

un équipement ouvert depuis 2000 ou en projet (centre commercial, parc d'activités commerciales) ne figurent pas en tant que zone active.

La géographie de ces zones se rapproche de celle des grandes concentrations commerciales mais elle met en évidence celles qui, sur une période récente, apparaissent comme les plus dynamiques : Cesson / Savigny le Temple / Lieusaint, Bois d'Arcy / Plaisir / Claye-Souilly, Franconville / Herblay, Coignières / Maurepas, Ste-Geneviève-des-Bois / Fleury-Mérogis, etc.). D'autres, pourtant de grande taille, ne connaissent pas la même activité (Orgeval / Chambourcy, N7 par exemple).

### **Equipement commercial en projet**

Le groupe de travail a établi un inventaire des projets commerciaux. Celui-ci a permis de dénombrer 55 projets importants (surface > à 10 000 m<sup>2</sup> en principe de surface de vente). Ils totalisent près d'1,5 million de m<sup>2</sup>, 40%, soit 1/3 des surfaces environ, sont autorisés en CDEC (classés dans la rubrique « autorisé »). Les autres, environ 900 000 m<sup>2</sup>, sont plus incertains tant au niveau de la définition du programme que de l'échéancier de leur réalisation (classés dans la rubrique « envisagé »).

Parmi ces projets, on compte plusieurs projets de centres commerciaux en zone dense mais aussi pléthore d'opérations de parcs d'activités commerciales en grande couronne, dans les grandes zones d'activités commerciales et à proximité des grandes infrastructures, très identiques entre eux en termes de programme, et dont il est légitime de s'interroger sur leur pertinence, notamment au regard de la stabilité du pouvoir d'achat et de la faible croissance démographique. Les lieux de transit que sont les gares mettent à profit l'importance des flux de passagers qui les utilisent en développant des programmes commerciaux.

Les centres commerciaux existants, confrontés à un immobilier vieillissant et à une concurrence qui s'intensifie, accompagnent fréquemment leur restructuration d'une extension de leur surface (surface de vente et de stationnement). Seules figurent ici les extensions d'une surface supérieures à 10 000 m<sup>2</sup>.

### **Les cartes thématiques**

Pour compléter la carte de synthèse quatre cartes thématiques sont disponibles :

- 1- Principaux axes et pôles commerciaux parisiens (SDC 75 - APUR),
- 2- Les commerces de proximité en IDF- Commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> (Territoires et implantations commerciales en IDF – Consolidation cartographique et statistique de l'offre commerciale – Etude de la CCIP pour le compte de la DRCA dans le cadre des travaux de l'OECIF – Mai 2005)
- 3- Les surfaces autorisées en CDEC entre 1998 et 2005 (Cahiers de l'IAURIF n°145, à paraître)
- 4- Caractéristiques des centres commerciaux en 2006 - taille, typologie et date de création des centres commerciaux franciliens de plus de 5000 m<sup>2</sup> (Chiffres-clés de la Région Ile-de-France 2007, CRCI-IAURIF-INSEE-ARD, à paraître)

### **Conclusion**

Ce travail a été l'occasion de consolider le partenariat établi dans le cadre des travaux sur le schéma récapitulatif de la Région Ile-de-France, de mettre en commun les informations et les expertises des acteurs qui travaillent sur le commerce et de poser les jalons d'une vision commune des polarités commerciales.

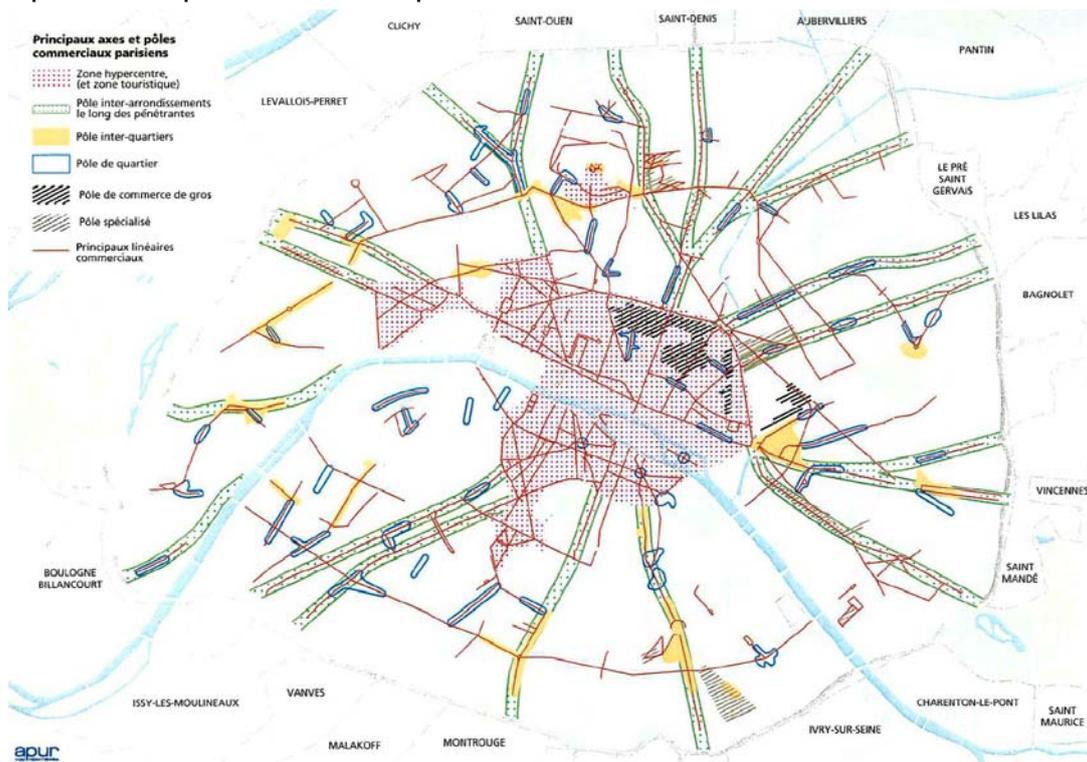
Il a également permis de faire le bilan des sources disponibles, de leurs limites et des champs non couverts.

On citera en particulier l'absence de données homogènes couvrant le territoire de la Région Ile-de-France et permettant :

- d'identifier et de hiérarchiser les centralités commerciales traditionnelles « centre-villes commerçants »
- de hiérarchiser les pôles commerciaux autrement que par leur surface de vente ou le nombre d'unités commerciales (chiffres d'affaires, zone de chalandise)
- d'avoir un suivi permanent des projets.

Ces limites plaident pour une poursuite de ces travaux dans un cadre partenarial en collaboration avec l'Observatoire de l'Équipement Commercial d'Ile-de-France et les observatoires départementaux.

# Principaux axes et pôles commerciaux parisiens

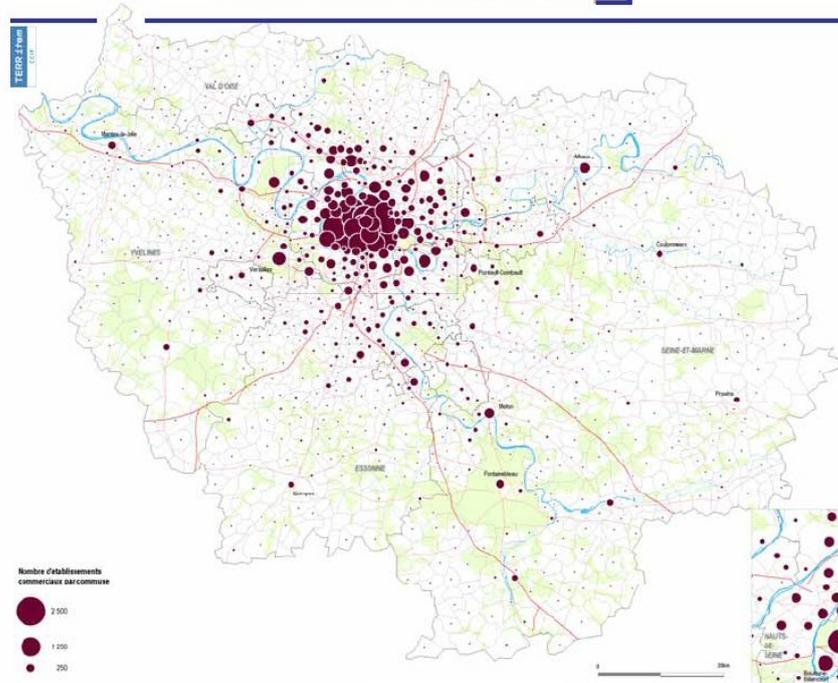


## LES COMMERCE DE PROXIMITE EN ILE-DE-FRANCE

### Les commerces de moins de 300m<sup>2</sup>

LES COMMERCE DE PROXIMITE EN ILE-DE-FRANCE

- Les commerces de moins de 300m<sup>2</sup>
- Les halles et marchés



### Ensemble de l'offre

	Nombre d'établissements commerciaux	Densité résidentielle (nombre d'habitants par km² en 1999)
Paris	28 828	20 231
Hauts-de-Seine	8 030	8 158
Seine-Saint-Denis	6 766	8 662
Yvelines	6 216	9 029
Petite couronne	21 114	8 161
Saint-et-Maine	6 978	202
Yvelines	5 647	509
Essonne	4 669	625
Vallée d'Oise	5 813	265
Grande couronne	23 097	425
Ile-de-France	73 037	910

### Répartition de la surface de vente des commerces par départements (en %)

Paris	39,5
Hauts-de-Seine	11,0
Seine-Saint-Denis	9,3
Yvelines	8,5
Petite couronne	28,9
Saint-et-Maine	9,6
Yvelines	7,7
Essonne	6,4
Vallée d'Oise	4,0
Grande couronne	31,6

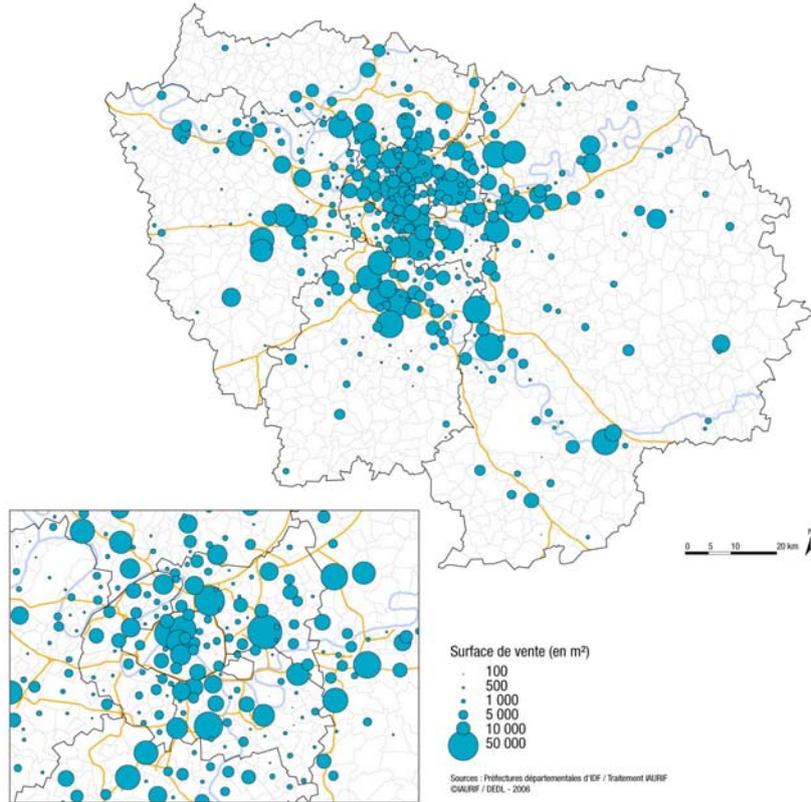
Sources : Base de données Equipement Commercial CCIP (recensement 2002), BDDCM APUR/CCIP (recensement 2003) - CCIP, CCI 77 et Chambre des métiers de Seine-et-Marne, CCI Essonne et Chambre des métiers de l'Essonne (recensement 2003)

GEOROUTE ©-Copyright ©IGN Paris 2002 - Cartosphère

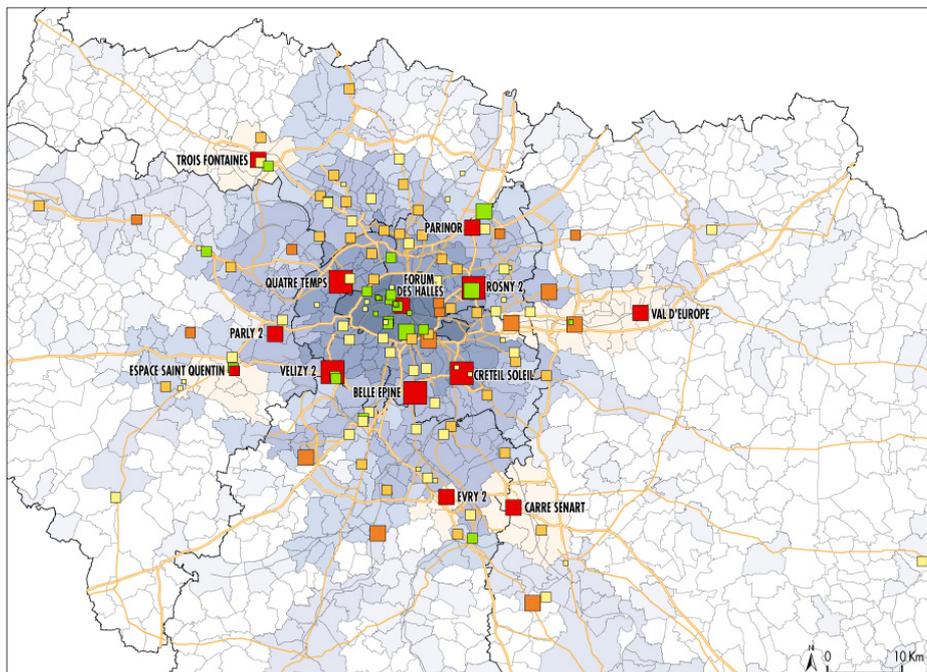


« Territoires et implantations commerciales en Ile-de-France / Consolidation cartographique et statistique de l'offre commerciale ». Étude réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris pour le compte de l'État (DRCA)

### Surfaces autorisées en Commissions d'équipement commercial entre 1998 et 2005



### Le parc des centres commerciaux en 2006



#### Caractéristiques des centres commerciaux

(surface GLA de plus de 5 000 m²)

##### Type

- c.c. régional
- c.c. interdépartemental
- c.c. intercommunal
- c.c. local
- c.c. spécialisé

##### Taille ( surface GLA)

- > 100 000 m²
- 50 000 - 99 999 m²
- 10 000 - 49 999 m²
- < 10 000 m²

#### Découpage morphologique régional

- Paris
- Banlieue intérieure
- Banlieue extérieure
- Franges de l'agglomération
- Agglomération des axes
- Autres agglomérations
- Espace rural
- (anciennes) Villes nouvelles

#### Transports

- Autoroute
- Réseau routier national
- Lignes RER

Sources : Recensement Panorama Trade Dimensions, mai 2006  
©IAURIF / DEDL - 2006

## **Annexes**

### **Annexe 1 : Les membres du groupe de travail**

Jérôme Blanquart ([jerome.blanquart@cci77.cci.fr](mailto:jerome.blanquart@cci77.cci.fr)) CCI77, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et – Marne

Jean-Claude Bonnevie ([jean-claude.bonnevie@cp.finances.gouv.fr](mailto:jean-claude.bonnevie@cp.finances.gouv.fr)) DRCA, Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat

Magali Bonnier ([mbonnier@versailles.cci.fr](mailto:mbonnier@versailles.cci.fr)) CCIV, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Alexis Claisse ([claisse@paris-iledefrance.cci.fr](mailto:claisse@paris-iledefrance.cci.fr)) CRCI, Chambre Régionale de commerce et d'Industrie

Corinne Debost ([cdebost@ccip.fr](mailto:cdebost@ccip.fr)) et Sophie Deswarte-Plouchart ([sdeswarte@ccip.fr](mailto:sdeswarte@ccip.fr)) CCIP, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Carole Delaporte , Pascale Guéry, Laurence Nollorgues ([carole.delaporte@iaurif.org](mailto:carole.delaporte@iaurif.org), [pascale.guery@iaurif.org](mailto:pascale.guery@iaurif.org) et [laurence.nollorgues@iaurif.org](mailto:laurence.nollorgues@iaurif.org)) IAURIF, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France:

Jean-François Geysens ([jf.geysens@essonne.cci.fr](mailto:jf.geysens@essonne.cci.fr)) CCIE, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne

Laurent Luce ([laurent.luce@crma-idf.fr](mailto:laurent.luce@crma-idf.fr)) et Eva Grignon ([eva.grignon@crma-idf.fr](mailto:eva.grignon@crma-idf.fr)) CMA Ile-de-France, Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France

Serge Sadler ([Serge.Sadler@equipement.gouv.fr](mailto:Serge.Sadler@equipement.gouv.fr)) DREIF, Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France :

Laura Wodka ([wodka@apur.org](mailto:wodka@apur.org)) APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme

## Annexe 2 : Listes des données cartographiées

PÔLES COMMERCIAUX RÉGIONAUX : CCR DE PLUS DE 80 000 m<sup>2</sup> ET CC PRINCIPAUX DE VILLES NOUVELLES

NOM_DU_CC	INSEE	COMMUNE	SURFGLA	AN_OUV	HYPER
FORUM DES HALLES	75101	PARIS	87000	1979	0
<b>CARRE SENART</b>	<b>77251</b>	<b>LIEUSAIN</b>	<b>65000</b>	<b>2002</b>	<b>1</b>
<b>VAL D'EUROPE</b>	<b>77449</b>	<b>SERRIS</b>	<b>64759</b>	<b>2000</b>	<b>1</b>
PARLY 2	78158	CHESNAY (LE)	90000	1969	0
ESPACE SAINT QUENTIN	78423	MONTIGNY LE BRETONNEUX	48000	1987	1
VELIZY 2	78640	VELIZY VILLACOUBLAY	102000	1972	1
EVRY 2	91228	EVRY	84970	1975	1
QUATRE TEMPS	92062	PUTEAUX	108000	1981	1
PARINOR	93005	AULNAY SOUS BOIS	90000	1974	1
ROSNY 2	93064	ROSNY SOUS BOIS	101900	1973	1
CRETEIL SOLEIL	94028	CRETEIL Cedex	124100	1974	1
BELLE EPINE	94073	THIAIS	140900	1971	1
TROIS FONTAINES	95127	CERGY	59000	1972	1

1 = présence d'un hyper  
En gras CC ayant ouvert  
depuis 2000

PÔLES COMMERCIAUX INTERDÉPARTEMENTAUX

CC compris entre 40000 et 68000 m<sup>2</sup> de GLA

NOM_DU_CC	INSEE	COMMUNE	SURF GLA	AN_OUV
CHELLES 2	77108	CHELLES	59730	1996
CARREFOUR	77118	CLAYE SOUILLY	48150	1972
<b>BAY 2</b>	<b>77121</b>	<b>COLLEGIEN</b>	<b>68000</b>	<b>2003</b>
CARREFOUR	77518	VILLIERS EN BIÈRE	65850	1990
CARREFOUR	78238	FLINS SUR SEINE	41200	1974
CARREFOUR	78418	MONTÉSSON	40276	1970
ULIS 2	91692	LES ULIS	52000	1974
BEL EST	93006	BAGNOLET	40400	1992
GRANDE PORTE	93048	MONTREUIL	42000	1991
ARCADES	93051	NOISY LE GRAND	53300	1978
BEAU SEVRAN	93071	SEVRAN	43800	1973
IVRY GRAND CIEL	94041	IVRY SUR SEINE	60000	1982

Hypermarché > 10000 m<sup>2</sup> SDV

ENSEIGNE	INSEE	COMMUNE	SDV	AN_OUV
AUCHAN	78490	PLAISIR	15620	1975
CARREFOUR	91027	ATHIS MONS	12258	1971
CORA	91377	MASSY	12156	1972
CENTRE LECLERC	95476	OSNY	11000	1971

En gras : équipement ayant ouvert depuis 2000

Source : IAURIF / Panorama

PÔLES COMMERCIAUX INTERCOMMUNAUX

CC surface > 20000 m² GLA

NOM_DU_CC	INSEE	COMMUNE	SURFTOT	AN_OUV
MASSENA 13	75113	PARIS	26000	1975
BOISSENAERT	77067	CESSON	34500	1977
CARREFOUR	77373	PONTAULT COMBAULT	38774	1978
PORTES DE NORMANDIE	78118	BUHELAY	26150	1975
CARREFOUR	78133	CHAMBOURCY	27864	1973
AUCHAN	78383	MAUREPAS	24500	1989
ART DE VIVRE	78466	ORGEVAL	22200	1975
GRAND PLAISIR	78490	PLAISIR	35200	1975
CARREFOUR	78586	SARTROUVILLE	25300	1977
VAL D YERRES 2	91097	BOUSSY SAINT ANTOINE	38400	1974
MAISON NEUVE	91103	BRETIGNY SUR ORGE	24000	1968
BOIS DES ROCHES	91570	SAINT MICHEL SUR ORGE	27000	1968
VALDOLY	91657	VIGNEUX SUR SEINE	36000	1984
CARREFOUR	91659	VILLABE	35900	1992
CARREFOUR	91665	VILLE DU BOIS (LA)	23750	1985
CARREFOUR	92036	GENNEVILLIERS	21635	1976
GUSTAVE EIFFEL	92044	LEVALLOIS PERRET	23700	1977
BOBIGNY 2	93008	BOBIGNY	27000	1974
CENTRE AVENIR	93029	DRANCY	28000	1995
CROIX DE CHAUX	93048	MONTREUIL	30000	1973
CARREFOUR	93072	STAINS	20120	1988
BIENVENU	93079	VILLETANEUSE	31000	1993
BOISSY 2	94004	BOISSY SAINT LEGER	23000	1976
BERCY 2	94018	CHARENTON LE PONT	36000	1990
VAL DE FONTENAY	94033	FONTENAY SOUS BOIS	28000	1973
PINCE VENT	94055	ORMESSON SUR MARNE	29900	1972
<b>COTE SEINE</b>	<b>95018</b>	<b>ARGENTEUIL</b>	<b>35200</b>	<b>2002</b>
CORA	95219	ERMONT	21800	1986
GRAND VAL	95313	L'ISLE ADAM	24500	1991
CARREFOUR	95424	MONTIGNY LES CORMEILLES	22300	1974
AUCHAN	95476	OSNY	28900	1988
CARREFOUR	95539	SAINT BRICE SOUS FORET	25000	1988
FLANADES	95585	SARCELLES	31200	1972
PORTES DE TAVERNY	95607	TAVERNY	25900	1990

Hypermarché à partir de 6000m² de SDV

ENSEIGNE	INSEE	COMMUNE	SDV	AN_OUV
CARREFOUR	77083	CHAMPS SUR MARNE	5960	1967
CENTRE LECLERC	77152	DAMMARIE LES LYS	10500	1984
CENTRE LECLERC	78073	BOIS D ARCY	8000	1968
CARREFOUR	78335	LIMAY	6036	1980
CARREFOUR	78517	RAMBOUILLET	9300	1976
CARREFOUR	91223	ETAMPES	6725	1983

CARREFOUR	91549	STE GENEVIEVE DES BOIS	6600	1963
AUCHAN	91661	VILLEBON SUR YVETTE	8300	1988
CENTRE LECLERC	91687	VIRY CHATILLON	9200	1972
CENTRE LECLERC	93014	CLICHY SOUS BOIS	6600	1984
CENTRE LECLERC	93031	EPINAY SUR SEINE	6000	1974
CORA	93046	LIVRY GARGAN	6224	1972
AUCHAN	93050	NEUILLY SUR MARNE	6450	1972
CENTRE LECLERC	94054	ORLY	6000	1991
CARREFOUR	94076	VILLEJUIF	6000	1988
CENTRE LECLERC	94081	VITRY SUR SEINE	8149	1974
CENTRE LECLERC	94011	BONNEUIL	9025	2000
CENTRE LECLERC	95252	FRANCONVILLE LA GARENNE	6800	1988
CORA	95268	GARGES LES GONESSE	6838	1969
CENTRE LECLERC	95277	GONESSE	6000	1993
CENTRE LECLERC	95409	MOISSELLES	9000	1982
CARREFOUR	95582	SANNOIS	6842	1992

en gras CC ayant ouvert depuis 2000

**PÔLE COMMERCIAL  
SPÉCIALISÉ**

**CC**

NOM_DU_CC	INSEE	COMMUNE	SURFGLA	AN_OUV	
<b>SQY OUEST</b>	<b>78688</b>	<b>MONTIGNY LE BRETONNEUX</b>	<b>40000</b>	<b>2005</b>	
BERCY VILLAGE	75112	PARIS	24000	1998	
ITALIE 2	75113	PARIS	56000	1976	
MAINE - MONTPARNASSE	75114	PARIS	35500	1973	
USINES CENTER	78640	VELIZY VILLACOUBLAY	40000	1986	
ART DE VIVRE	91174	CORBEIL ESSONNES	25000	1990	
"-X%"	91377	MASSY	23000	1986	
ART DE VIVRE	95218	ERAGNY SUR OISE	35200	1975	
PARIS NORD 2	95277	GONESSE	65300	1986	
<b>DOMUS</b>	<b>93064</b>	<b>ROSNY SOUS BOIS</b>	<b>62000</b>	<b>2006</b>	

en gras CC ayant ouvert depuis 2000

Figurent également en pôle commercial spécialisé les commerces spécialisés hors concentration commerciale > 6000 m<sup>2</sup> de SDV

## Zones de commerce actives

Surfaces autorisées cumulées entre 1998  
et 2005

niv 1 > 40000 m<sup>2</sup> de SDV autorisées

niv 2 > 20000 m<sup>2</sup> de SDV autorisées

COMMUNES	DEPARTEMENT	SURFACES AUTORISEES	FIGURE DANS CARTE
CESSON, SAVIGNY LE TEMPLE ET LIEUSAIN	77	100967	niv1 y compris projet
BOIS D'ARCY, PLAISIR LES CLAYES-SOUS- BOIS	78	78461	niv1
VILLEPARISIS ET CLAYE-SOUILLY	77	72776	niv1
ROSNY-SOUS-BOIS	93	69509	CC figurant en CC spécialisé ouvert depuis 2000
FRANCONVILLE ET HERBLAY	95	66370	niv1
COIGNIERES ET MAUREPAS	78	65044	niv1
STE-GENEVIEVE DES BOIS ET FLEURY- MEROGIS	91	62738	niv1
AUBERVILLIERS	93	52995	CC figurant en projet
THIAIS	91	48103	figure dans les projets
LA VILLE DU BOIS ET BALLAINVILLIERS	91	46767	niv1
PARIS 08	75	46154	niv1
PARIS 09	75	44742	niv1
COLLEGIEN	77	44428	CC figurant en CC spécialisé ouvert depuis 2000
BRETIGNY SUR ORGE	91	43751	niv1
VARENNES S SEINE	77	42677	figure dans les projets
MEAUX ET NANTEUIL LES MEAUX	77	42323	niv1
PONTAULT-COMBAULT	77	37636	niv2
ORGEVAL ET CHAMBOURCY	78	37254	niv2
VILLEBON SUR YVETTE	91	36665	niv2
MASSY	91	35036	niv2
PARIS 01	75	34651	niv1 avec PARIS 01 08 09
AUBERGENVILLE	78	33892	figure dans les projets
VILLIERS-SUR-MARNE	94	32145	Ikéa figure en pôle commercial spécialisé ayant ouvert depuis 2000
BONNEUIL-SUR-MARNE	94	29054	niv2
FRESNES	94	27551	niv2
PARIS 06	75	25818	niv1 avec PARIS 01 08 09
GARGES LES GONESSE	95	24194	niv2
ARGENTEUIL	95	23634	figure dans les projets
GENNEVILLIERS	92	23126	niv2
PUTEAUX	92	21762	figure dans les projet (extension CC)
COULOMMIERS	77	21415	figure dans les projets
LE KREMLIN-BICETRE	94	21104	CC figurant en CC en projet

ST-BRICE SOUS FORET	95	21051	niv2
BUHELAY	78	20775	
AULNAY-SOUS-BOIS	93	20580	niv2
RAMBOUILLET	78	20531	niv2
ARCEUIL	94	19900	CC figurant en projet

Source : Inventaire CDEC de l'IAURIF à partir des données des Préfectures

Inventaire des projets envisagés \*

Liste réactualisée le 20/10/06

N°	DEPT	INSEE	COMMUNE	NOM	SURFACE	TYPOLOGIE	ETAT AVANCEMENT
1	75	75101	Paris 1er	Forum des Halles	10 000	Extension - restructuration CC	2
3	75	75110	Paris 10ème	Les boutiques Gare de l'Est	13 000	Opération commerciale de gare	2
4	75	75112	Paris 12ème	Gare de Lyon	13 000	Opération commerciale de gare	2
5	75	75113	Paris 13ème	Italie 2	11 000 (3 500 m <sup>2</sup> autorisés, 7 500 m <sup>2</sup> à définir)	Extension- restructuration CC	2
6	75	75115	Paris 15ème	Beaugrenelle	32 800 SDV	Extension- restructuration CC	1
7	75	75119	Paris 19ème	Paris nord est	20 000	Autre	2
8	75	751120	Paris 12ème	Paris rive gauche	15 000	Autre	1
9	77	77067	Cesson	Cité du Meuble et de la Maison et Leroy Merlin	31 495 + 14 000	PAC	1
10	77	77131	Coulommiers	Zone commerciale Leclerc	11 000	PAC	1
11	77	77251	Lieusaint	Carré 2	26 200 SDV	PAC	1
12	77	77305	Varenes-sur-Seine	Le Petit Fossard	42 000	PAC	1

13	77	77307	Montévrain-Coutevroult	Val 2	35 000	PAC	1
14	77	77373	Pontault-Combault	CC Carrefour	13 144	Extension- restructuration CC	1
15	77	77378	Pringy-Boissise le Roi	Les Portes du Gâtinais	35 000 SHON 27 000 SDV	PAC	2
16	77	77449	Serris	Val d'Europe	17 000	Extension- restructuration CC	1
17	77	77514	Villeparisis	Les portes de Villeparisis	10 000	PAC	1
18	78	78005	Achères	Le grand cèdre	17 000	Extension- restructuration CC	2
19	78	78029	Aubergenville	Family Village	49 250 SHON 42 300 SDV	PAC	1
20	78	78158	Le Chesnay	Parly 2	23 505	Extension- restructuration CC	2
21	78	78498	Poissy	Les Terrasses de Poncy	70 000	Autre	2
22	78	78624	Triel sur Seine	CC	35 000	Création de CC	2
23	78	78646	Versailles	Versailles Les Chantiers - les jardins de versailles	21 100 GLA	Opération commerciale de gare	1
24	78		Coignières	Les portes de Chevreuse	33 488 SDV	PAC	1
25	78		Aigremont	ZAC d'Aigremont	25 000 SDV	PAC	2
26	91	91103	Brétigny sur Orge	PAC	11 000	PAC	2
27	91	91223	Etampes		25 000	Création de CC	2

28	91	91286	Grigny		35 000	Création de centre commercial et PAC	2
29	91	91376	Marolles en Hurepoix	Les Portes de Marolles	10 000	PAC	2
30	91	91377	Massy		30 000	Extension de CC	2
31	91	91521	Ris6Orangis	OA6 le portes de Ros	80 000 SDV	PAC	2
32	92	92025	Colombes	Stade Yves du Manoir	25 000	Création de CC	2
33	92	92044	Levallois	Centre Gustave Eiffel	35 000	CC extension	2
34	92	92050	Nanterre	Zac Seine Arche - quartier de l'université	45 000 SHON 40 000 GLA 25 000 SDV	Création de centre commercial	2
35	92	92062	Puteaux	Les Quatre temps	22 000 ou 10 005	Extension- restructuration CC	1
36	92	92063	Rueil-Malmaison	PAC des Fouilleuses	18 043	PAC extension	1
37	92	92078	Villeneuve la Garenne	la Bongarde	50 000 SDV	Création de CC	2
38	93	93001	Aubervilliers	Quartier du Canal	42 000 SDV	Création de CC	1
39	93	93005	Aulnay	Parinor	17 000	Extension- restructuration CC	1
40	93	93007	Le Blanc Mesnil	CC ZAC de la Molette	20 000	Création de CC	2
41	93	93030	Dugny	CC thématique	25 000 m <sup>2</sup>	Création de CC	2
42	93	93031	Epinay sur Seine	Epicentre	20 000	Restructuration de CC	2

43	93	93048	Montreuil	CC Hôtel de Ville	15 000	Création de CC	2
44	93	93050	Neuilly sur Marne	CC thématique	25 000 m²	Création de CC	2
46	94	94003	Arceuil	La Vache Noire	19 900	Création de CC	1
47	94	94043	Le Kremlin Bicêtre	Centre commerciale et d'affaires Site Géo av de Fontainebleau	20 450	Création de CC	1
48	94	94073	Thiais	Belle Epine Village	44 000 SHON 33 450 SDV	PAC	1
49	95	95018	Argenteuil	Bd Héloïse	11 419 SHON	PAC	2
50	95	95127	Cergy	Les Trois Fontaines	10 000 ou 30 000 selon source	Extension- restructuration CC	1
51	95	95585	Sarcelles	Le Triangle	moins de 25 000	?	2
52	93 et 95	93073 et 95527	Tremblay en F et Roissy	Aéroville - zone Roissytech	50 000	Création de CC	2
53	91		Corbeil Essonne		28 270	PAC	1
54	95		Cormeilles-en Paris	ZAC les Bois Rochefort	21 980	PAC	2
55	95		Montsoult	ZAC	20 000	Autre	2

### Annexe 3 : Travail préparatoire à l'élaboration de la légende

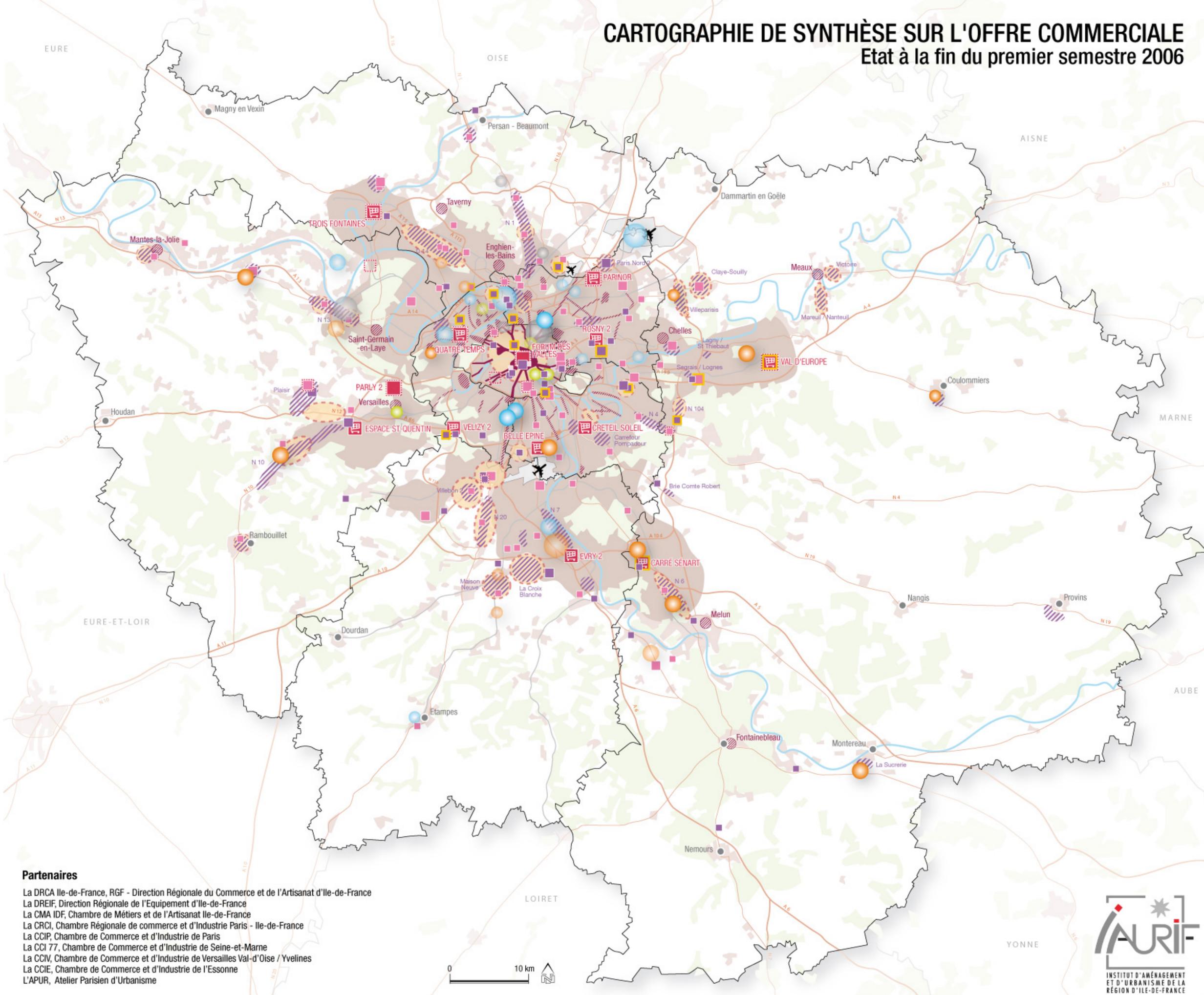
#### TRAVAIL PREPARATOIRE A L'ELABORATION DE LA LEGENDE

THEMATIQUES GENERALES	THEMATIQUES A REPRESENTER	MOTS-CLES	EXEMPLES DE CARTO	
OFFRE ACTUELLE	Préalable : nature des équipements à cartographier	Équipements à prendre en compte : centres commerciaux, commerces, hôtels, cinémas, marchés forains ?	CCIP pour l'OEICIF (marchés et cinémas), SDC93	
	Caractérisation des pôles commerciaux	par nature d'équipement : centre commercial, zone ou lotissement commercial, zone commerciale linéaire/ axe commercial, centre-ville commerçant, linéaires commerçants/alignements commerciaux (CV)	SDC Lyon (1) , SDC Paris (2), Atlas IAURIF 2000 (3), SDC 92 (concentrations de commerces), SDC 91, SDC 93	
		par secteur d'activité (multispécialiste, personne, maison, loisirs, etc)	CCIP pour l'OEICIF (4, 5 et 6)	
		Distribution moderne (CC, hypermarché, GSS)/ distribution "traditionnelle"		
	Hiérarchisation des pôles commerciaux (notion d'attractivité, de rayonnement, de zone de chalandise)	En fonction de la surface de vente ou commerciale, du CA, de la taille de la zone de chalandise, du nombre de commerces	SDC 92, SDC 93 (7), Schéma organisation commerciale de CP, SDC 77 (8 et 9), SDC 94	
	Localisation des pôles commerciaux	En zone centrale, dense, banlieue, petite couronne / périphérique, rurale, grande couronne/ de frange		Schéma d'urbanisme commercial Lille (10)
		Urbain/périphérique		
		En centre-ville, zones politique de la ville, territoire sensible; lieux de transit, lotissements commerciaux, zone d'activité		
En secteur paupérisé, à pouvoir d'achat élevé				
DYNAMIQUES	Dynamiques passées et à venir	Projets autorisés depuis ..., dossiers CDEC autorisés en projet	CCIP pour l'OEICIF, IAURIF bilan CDEC(11), SDC Paris, Atlas IAURIF 2000	
		Projets identifiés (presse)	Inventaire IAURIF	
		Projets actés en CDEC , évolutions à venir	Schéma de cohérence commerciale de Plaine Commune	
		Création		

		Extension	
		Restructuration	
		Nouveau lieu commercial	
		Polarisation de l'équipement commercial	
ENJEUX	Enjeux commerciaux, spatiaux, économiques, sociaux, environnementaux	Pôle existant en croissance ou en déclin	SDC 91
		Concurrence / complémentarité avec/entre pôles commerciaux	SDC 92
		Sur-offre / sous-offre	SDC 94
		Territoire peu ou mal desservi en commerces et services	
		Desserte du pôle commercial par automobile exclusivement	
		Centre commercial, équipement commercial, centre-ville en difficulté	
		Vacance, friche commerciale	
		Déplacements clientèle, logistique	
		Croissance démographique, besoins nouveaux	
		Insertion urbaine, qualité	
		Levier de développement économique et création d'emplois	
		Problème de cohérence entre actions publiques (FISAC, EPARECA) et autorisations d'exploitation	
		AUTRES	Le territoire, le fond de plan
Attractivité commerciale de l'IDF à l'extérieur (monde, départements limitrophes)			
Desserte, infrastructures, occupation du sol	Carte IAURIF (12)		
Découpage administratif			
Découpage morphologique	Carte IAURIF		
		Densités de population	Carte IAURIF

# CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE SUR L'OFFRE COMMERCIALE

## Etat à la fin du premier semestre 2006



**Concentration commerciale**

*Dominante commerces petits / moyens et services (accès /déplacement piéton)*

- implantation zonale / linéaire
- très dense dans Paris
- dense en petite couronne
- centre ville commerçant de grande couronne
- grand magasin parisien

*Dominante grands commerces (accès /déplacement automobile)*

- lotissement / linéaire

**Typologie des équipements commerciaux**

- centre commercial régional avec hypermarché
- pôle commercial interdépartemental (hypermarché)
- pôle commercial intercommunal (hypermarché)
- pôle commercial spécialisé (équipement de la personne, de la maison, loisirs)

**Dynamiques**

- équipements ouverts depuis 2000
- zone de commerces "active" de niveau 1
- zone de commerces "active" de niveau 2

**Équipement commercial en projet**

*Typologie*

- création de CC
- opération commerciale de gare
- parc d'activités commerciales
- autre
- extension / restructuration de CC

*Surface (en m<sup>2</sup>)*

- 50 000 - 100 000
- 25 000 - 50 000
- < 25 000

*État d'avancement*

- autorisé
- envisagé

**Morphologie urbaine**

- zone dense et ex-villes nouvelles
- espace construit (hors découpage morphologique)
- pôle de seconde couronne

— autoroute ou voie de type autoroutier  
— grand axe et liaison importante  
— RER  
— hydrographie principale  
— espaces boisés  
— aéroport commercial

**Partenaires**

La DRCA Ile-de-France, RGF - Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat d'Ile-de-France  
 La DREIF, Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France  
 La CMA IDF, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France  
 La CRCI, Chambre Régionale de commerce et d'Industrie Paris - Ile-de-France  
 La CCIP, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris  
 La CCI 77, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne  
 La CCIV, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines  
 La CCIE, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne  
 L'APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme

